



144 Bd de la Villette 75 019 Paris  
[contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org) 01 58 39 30 20

**Conférence Sociale des 9 et 10 juillet 2012**  
**Table ronde numéro 3 :**  
**Assurer des systèmes de**  
**rémunération justes et équitables**

**Les propositions de Solidaires**

***Le contexte***

Les négociations salariales sont de plus en plus contraintes dans les entreprises (et dans la Fonction publique). Il y a un rapport de force défavorable pour les salarié-es, dégradé par le marché mondial s'appuyant sur la concurrence, le chantage à la délocalisation, la montée du chômage...et par la volonté du patronat de privilégier les dividendes versés aux actionnaires et d'augmenter les marges de profit.

Au milieu des années 1980, se met en place un nouveau mode de gestion des entreprises dont l'objectif est « la création de valeur pour l'actionnaire », c'est-à-dire la valorisation continue du cours de l'action en Bourse et l'augmentation des dividendes versés. Il s'accompagne d'une stagnation de l'investissement productif et, pour les uns, d'une explosion de la rémunération des dirigeants d'entreprise qui voient ainsi leur sort lié à celui des actionnaires par une série de mécanismes (stock-options, salaire lié au cours de l'action, bonus...). Pour les autres, il signifie pressions sur les salaires, dégradations des conditions de travail, remises en cause des acquis, reculs pour les précaires, chômeurs/ses et retraité-es.

La part de la richesse produite revenant aux salarié-es, la part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises a baissé de 9 points en vingt-cinq ans dans les pays de l'OCDE. Soit l'équivalent de 150 milliards d'euros chaque année. Les gouvernements, depuis le milieu des années 1980, ont affiché leur volonté première d'agir pour l'emploi et contre le chômage... tout en maintenant un chômage de masse, en renforçant les inégalités, en précarisant davantage des couches de plus en plus larges de la population, pour consolider les avantages et les privilèges d'une minorité.

Depuis de nombreuses années, la menace du chômage sert d'alibi pour peser sur les négociations salariales et veut rendre indécente toute revendication en la matière. Plus récemment, le chantage aux délocalisations a servi de moyen de pression pour imposer plus de rigueur salariale et de précarité. La politique d'allègement des cotisations sociales, sans effet sur l'emploi, tire les salaires vers le bas. Les exonérations sur les bas salaires ont ainsi favorisé la création d'emplois non qualifiés au détriment des emplois qualifiés trop onéreux aux yeux des employeurs.

Pendant ce temps, les revenus nets distribués par les sociétés non financières (pour l'essentiel des dividendes) continuent leur ascension, en dépit de la crise : en 2009, les entreprises consacrent donc plus de 8 % de leur valeur ajoutée aux actionnaires contre 3 % au début des années 1980. Cette envolée des profits non réinvestis, en permettant de dégager des liquidités très importantes, a permis et nourri la financiarisation de l'économie et la crise financière.

Ces choix de politique économique favorisent le capital et la rente au détriment de l'augmentation des salaires.

Quelques chiffres illustrent cette situation

- Le revenu médian est de 1584 euros, ce qui signifie que 50 % des personnes ont un revenu inférieur.
- Le salaire en ETP (équivalent temps plein), en 2010, était en moyenne de 2082 euros net.
- Une femme gagne en moyenne 19,7 % de moins qu'un homme.
- Les 10 % de salariés les mieux rémunérés disposaient de 3317 euros et les 1 % les plus aisés touchaient 7654 euros nets.

## **Les revendications de Solidaires**

*Ces revendications s'inscrivent dans la nécessité d'une autre répartition des richesses, et peuvent contribuer à cet objectif.*

### *Des mesures immédiates pour compenser le retard :*

- Augmentation immédiate de 300 euros ;
- Revalorisation des accords de branches dont 74 proposent à 4,8 millions de salariés des salaires minima inférieurs au SMIC ;
- Dans la Fonction publique et les entreprises publiques qui ont subi un blocage des salaires, forte revalorisation du point et rééquilibrage par le haut des grilles indiciaires ;
- Rattrapage des salaires des femmes pour supprimer les inégalités hommes-femmes ;
- Extension des minima sociaux afin de bénéficier à ceux et celles qui en sont encore exclu-es, notamment les moins de 26 ans qui ne touchent pas le RSA, les étudiant-es en tant que travailleurs/euses en formation, individualisation des droits, indépendants de la situation familiale, création d'un revenu socialisé d'études...

### *Des dispositifs automatiques évitant de perdre du pouvoir d'achat :*

- Norme de progression salariale équivalent à celle de la productivité du travail (PIB par tête) ;

### *Des revendications pour augmenter les salaires de la grande majorité des salarié-es et pour réduire les inégalités :*

- Revalorisation significative du Smic à 1 600 €net ;
- Augmentation plus importante des bas et moyens salaires directs afin d'améliorer l'échelle des rémunérations et les salaires minimaux par qualification et niveaux dans les grilles de salaires ;
- Mise en place d'un revenu maximal autorisé (RMA) et plafonnement des rémunérations les plus élevées pour réduire les écarts de salaire ;
- Négociations salariales obligatoires (NAO) dans les entreprises de moins de 50 salarié-es.